

**Inspection Pédagogique  
de Sciences et techniques médico-sociales  
et Biotechnologies santé-environnement**

Versailles, le 13 septembre 2021

Affaire suivie par :  
Sonia FESQUET  
Tél : 01.30.83.40.42  
Mél : sonia.fesquet@ac-versailles.fr  
3 boulevard de Lesseps  
78000 Versailles

L'Inspectrice d'académie  
Inspectrice pédagogique régionale de sciences médico-  
sociales et biotechnologies santé-environnement  
à

Mesdames et Messieurs les professeures de sciences  
et techniques médico-sociales et de de biotechnologies  
santé-environnement  
S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement public et privé

**Objet : Lettre de rentrée**

Chères et chers Collègues,

J'espère que vous avez pu profiter de quelques semaines reposantes, sereines et ensoleillées pendant ces congés estivaux et que vous abordez cette nouvelle année scolaire avec sérénité, en dépit de la crise sanitaire qui perdure.

Je souhaite la bienvenue aux professeurs, titulaires ou stagiaires, affectés sur notre académie et vous souhaite une très bonne installation tant sur notre territoire francilien que dans votre établissement. La fin d'année passée ou le début de celle-ci marque la fin de la carrière professionnelle de certains collègues qui ont été très fortement investis dans notre discipline et sur notre académie, de leur prise de fonction à l'an passé, et je tenais à les remercier très sincèrement pour leur investissement et leur professionnalisme tout au long de leur carrière.

Après une première partie commune à toutes les disciplines, vous trouverez ci-dessous ma lettre de rentrée disciplinaire.

**Partie commune à toutes les disciplines**

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, les IA-IPR ont à cœur de vous souhaiter une bonne rentrée. Aux collègues qui rejoignent notre académie, nous souhaitons la bienvenue.

Au terme d'une année compliquée par la gestion de la situation sanitaire et endeuillée par l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, les corps d'inspection vous adressent collectivement leurs remerciements pour avoir assuré la continuité des enseignements et maintenu en toutes circonstances le lien avec vos élèves. Les inspecteurs vous assurent de leur présence à vos côtés en cette nouvelle année scolaire pour vous conseiller sur l'accompagnement des élèves, la construction et la consolidation de leur parcours de formation.

Notre académie réaffirme avec force son engagement en faveur de la laïcité et du respect des valeurs de la République. Un [plan de formation national](#) leur sera consacré sur l'ensemble du territoire. Les *masters MEEF* leur accorderont désormais une place essentielle en formation initiale.

Dans le contexte sanitaire que nous avons connu, votre forte mobilisation autour des plans de continuité pédagogique mis en œuvre dans les établissements ont permis aux élèves de ne jamais interrompre leurs apprentissages

Issu de réflexions et des expériences menées sur le terrain, un guide *Organiser la continuité pédagogique – Mettre en œuvre l'hybridation* a été élaboré dans notre académie. Nous vous invitons à [consulter sa présentation](#) et à le [télécharger](#).

La mise en œuvre du *Grand oral* au baccalauréat général et technologique a renforcé la dynamique sur le développement des compétences orales des élèves tout au long de leur parcours scolaire dans le secondaire. Des ressources pédagogiques ont été conçues et [sont disponibles sur le site de l'académie](#).

Ces actions s'inscrivent pleinement dans le nouveau [Projet académique 2021-2024 Apprendre - S'épanouir - Se transformer](#). Celui-ci mobilise l'ensemble des acteurs de la communauté éducative autour de projets emblématiques de la politique éducative académique. Il stimule et valorise la capacité d'innovation et d'initiative des personnels de l'académie

### **Au collège, inscrire les apprentissages dans les parcours des élèves**

Le collège a vocation à poursuivre l'acquisition des fondamentaux travaillés depuis l'école primaire et à les consolider.

Pour servir cette ambition, le **programme Devoirs faits** s'enrichit de modalités nouvelles. Il s'adapte et se réinvente afin que chaque élève qui en a besoin soit accompagné à la fois dans la réalisation de ses devoirs et dans la consolidation de ses acquis. Le plan d'action académique 2021-2022 ouvre de nouvelles perspectives, en lien avec les objectifs du projet académique. Il permettra de proposer Devoirs faits à un plus grand nombre d'élèves, d'améliorer la synergie entre les temps de classe et les devoirs et de favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part, le temps scolaire et, d'autre part, le temps familial et périscolaire. De nombreuses ressources pédagogiques mobilisables sont présentes sur [la page Devoirs faits du site académique](#).

Les objectifs du collège sont également de préparer chaque élève à poursuivre sa formation au nouveau lycée général et technologique ou au lycée professionnel transformé. **Les parcours éducatifs**, en particulier le [parcours avenir](#), offrent un cadre privilégié d'apprentissages, ils sont aussi une source de la motivation et de la projection des élèves dans la poursuite d'études au lycée.

### **Au lycée général et technologique, préparer la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur**

Dans la voie générale, l'offre d'enseignements de spécialité permet aux élèves de diversifier leur parcours à partir de choix personnalisés. L'accompagnement et le suivi des élèves assuré par les professeurs principaux et les professeurs référents les aident à opérer un choix éclairé.

Un plan de valorisation national de la voie technologique est engagé pour réaffirmer sa spécificité dans le système éducatif scolaire et supérieur. Il s'agit notamment, au collège et en classe de seconde générale et technologique, de mieux informer les élèves et leurs familles sur les caractéristiques des séries technologiques et les perspectives de réussite qu'offre chacune d'entre elles.

La réforme du baccalauréat maintient l'équilibre entre évaluation ponctuelle terminale et contrôle continu dans les résultats, respectivement à hauteur de 60 % - 40 %. Un nouveau cadre réglementaire, paru cet été, définit les modalités de la prise en compte du contrôle continu du fait de la suppression des évaluations communes. Sur la base de recommandations nationales de l'IGÉSR à paraître, les corps d'inspection seront aux côtés des chefs d'établissement et des équipes lors de l'élaboration collective d'un projet d'évaluation propre à chaque établissement. L'harmonisation des pratiques évaluatives doit ainsi conforter votre travail tout en garantissant la diversité des évaluations, l'équité de traitement et la transparence vis-à-vis des jeunes et leurs familles.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Les IA IPR de l'académie de Versailles

### **Partie disciplinaire**

Si l'année qui vient de se terminer a été extrêmement riche du point de vue pédagogique (hybridation, nouveaux programmes, nouvelles épreuves), j'ai toute conscience qu'elle a également été éprouvante pour chacun d'entre vous, du fait notamment de la mise en œuvre du nouveau baccalauréat dans un contexte particulier de crise sanitaire. Aussi, je tiens à vous renouveler tous mes remerciements pour votre investissement auprès de vos élèves/étudiants, votre professionnalisme dans toutes les opérations de certification et pour tous les travaux que nous avons pu mener ensemble, par le biais de classes virtuelles notamment.

Après cette première session de baccalauréat rénové, il nous appartiendra cette année de dresser un bilan de l'épreuve de grand oral pour en identifier les axes prioritaires d'accompagnement de cette épreuve, les points de vigilance, les leviers pour la formation des élèves, et de poursuivre nos échanges sur la formation des élèves aux compétences de l'épreuve écrite de STSS et à la réussite de leur projet d'orientation.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'évaluation de chaque établissement pour les disciplines évaluées en contrôle continu au baccalauréat (Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022, BO n°30 du 29 juillet 2021 <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>), nous travaillerons sur les pratiques d'évaluation en STSS afin que notre discipline puisse s'inscrire dans cette dynamique de réflexion collective interdisciplinaire.

En formations post-baccalauréat, nous pourrons tirer profit des observations effectuées sur le cycle de formation qui vient de se terminer pour dégager des points d'appui de la formation (conséquences sur la formation d'une période de stage raccourcie, hybridation de l'enseignement...). Un bilan de la mise en œuvre de la réingénierie du DE CESF sera à effectuer en prévision de travaux de mutualisation inter établissements de formation.

## Résultats académiques

Vous trouverez ci-dessous une brève présentation statistique des résultats du baccalauréat ST2S.

|                         | Pourcentages de réussite |              |              |              |              |              |              |
|-------------------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                         | Session 2015             | Session 2016 | Session 2017 | Session 2018 | Session 2019 | Session 2020 | Session 2021 |
| <b>France Métropole</b> | 91,7%                    | 92,3%        | 92,1%        | 91,6%        | 90,7%        | 97,1%        | 94,4%        |
| <b>Académie</b>         | 87,1%                    | 92%          | 90,6%        | 90%          | 87,8%        | 96,3%        | 92,9%        |
| <b>Yvelines</b>         | 90,5%                    | 95,7%        | 92,8 %       | 92,2%        | 90,8%        | 98%          | 94,6%        |
| <b>Essonne</b>          | 87,4%                    | 91,1%        | 91,7 %       | 89,5%        | 87,3%        | 97,1%        | 94,4%        |
| <b>Hauts de Seine</b>   | 88,2%                    | 88,2%        | 86,2 %       | 87,8%        | 83,1%        | 92,6%        | 93,3%        |
| <b>Val d'Oise</b>       | 82%                      | 91,8%        | 90,3 %       | 89,3%        | 88,2%        | 96,3%        | 89,1%        |

Le changement de statut des évaluations sommatives imposé par la crise sanitaire ces deux dernières années, ainsi que l'importance du contrôle continu dans l'obtention du baccalauréat par le biais du LSL et dans le processus Parcoursup nous invitent à travailler la place, les objectifs, le contenu, et les enjeux des différents types d'évaluations pratiqués tout au long de la formation des élèves. Cette réflexion s'inscrira dans une réflexion plus collective au sein de chaque établissement et sera formalisée par le biais d'un document réglementaire qui est le projet de formation.

Un bilan de l'épreuve de Grand oral devra être dressé de manière à dégager les axes prioritaires de travail académique pour la session 2022 et ainsi poursuivre notre réflexion sur les attentes de cette épreuve et sur l'harmonisation des pratiques, dans le cadre des quelques ajustements de cette épreuve parus au BO n°31 du 26 août 2021 (<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121379N.htm>).

En amont de l'animation pédagogique qui portera sur cette épreuve, il vous sera proposé un questionnaire à compléter, je vous remercie par avance pour le temps que vous accorderez pour y répondre.

Les travaux engagés sur la préparation des élèves à l'épreuve écrite seront poursuivis, notamment en ce qui concerne la partie 1 de cette épreuve.

Je vous signale également le texte paru au BO n°30 du 29 juillet 2021 (<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121379N.htm>) concernant les adaptations du périmètre de l'épreuve de sciences et techniques sanitaires et sociales à partir de la session prochaine. Ces parties du programme restent toutefois à traiter en formation.

## Formation continue

Comme en chaque début d'année, je vous invite à consulter l'offre du PAF afin de procéder à votre inscription aux formations qui correspondent à vos besoins, avant le 22 septembre, date de clôture des inscriptions. Deux formations disciplinaires à inscriptions individuelles vous sont proposées cette année. La formation intitulée « Pédagogie inversée et mise en activité des élèves » est une formation très opérationnelle, elle vous permettra une appropriation de certains outils numériques et est organisée afin de permettre à chaque participant de concevoir une séance avec intégration d'un outil numérique. Le colloque dont la thématique cette année est la prévention dans les politiques publiques prévoit comme habituellement des interventions scientifiques de haut niveau scientifique et permet à chacun une actualisation des connaissances, un enrichissement disciplinaire et une prise de recul nécessaires à chaque enseignant. Je vous invite à consulter attentivement ces deux offres qui correspondent réellement au développement professionnel de tout enseignant.

En plus de ces inscriptions individuelles, chacun d'entre vous intervenant en ST2S sera convoqué aux

animations pédagogiques concernant la préparation des élèves aux épreuves ponctuelles du baccalauréat, épreuve écrite et grand oral.

Pour les formations post-baccalauréat, des temps de travail communs sont également prévus, en présentiel ou à distance. Les thématiques qui y seront travaillées restent encore à déterminer.

### **Communication et ressources disciplinaires**

Je vous rappelle que seule votre adresse académique doit être utilisée pour les communications professionnelles et que je ne répondrai plus aux courriels envoyés de votre boîte mail personnelle. La capacité de votre boîte mail académique étant relativement faible, je vous invite à surveiller son éventuelle saturation et à demander une augmentation de sa capacité par le biais de MACADAM (paramétrage de la messagerie académique).

Madame Florence Fontaine, notre webmestre que je remercie très sincèrement pour le travail conséquent effectué, alimente en chaque début de semaine notre site disciplinaire (<https://stms.ac-versailles.fr/>) par des ressources variées : actualités de notre champ, ressources pédagogiques, textes réglementaires... L'infolettre qui vous parvient en chaque début de semaine doit vous permettre une consultation efficace de ces ressources.

Je vous rappelle que l'an passé différentes ressources pédagogiques ont été produites par des collègues et qu'elles sont disponibles sur notre site disciplinaire. Il s'agit, d'une part de parcours ELEA (<https://stms.ac-versailles.fr/spip.php?article1400>) et d'autre part d'activités plus classiques (<https://stms.ac-versailles.fr/spip.php?article1636>) pouvant être réalisées à distance. Ces ressources peuvent être utilisées avec vos élèves à différents moments de l'année, n'hésitez pas à les consulter pour être en capacité de vous en emparer le plus aisément possible en cas de besoin.

Je vous informe que les inscriptions à la 4<sup>ème</sup> édition du concours « les jeunes et la sécurité sociale » qui s'intitule « Jeunes, solidaires et citoyens » sont ouvertes du 20 septembre au 4 octobre 2021 (<https://secu-jeunes.fr/concours-secu-jeunes/>). Vous êtes nombreux chaque année à participer à ce concours avec vos classes et à noter les bénéfices d'aborder de manière différente les notions et concepts des parties de programme ou référentiels correspondant. Ces participations valorisent le travail réalisé avec vos élèves et mettent en valeur nos formations auprès de nos partenaires.

Restant à votre écoute et espérant que cette année nous donnera la possibilité de conduire nos travaux en présentiel, je vous souhaite une bonne année scolaire, avec de belles satisfactions malgré la situation sanitaire préoccupante dans laquelle nous nous trouvons encore.

Sonia FESQUET  
IA-IPR Sciences médico-sociales  
Biotechnologies Santé-environnement

